

LES RUES DE TOUL

La rue Chanzy

Alfred CHANZY

Dénommée ainsi en souvenir du général Alfred Chanzy, né à Nouard (Ardennes) le 18 mars 1823. A seize ans, Alfred Chanzy s'engage dans la marine. Il choisit ensuite l'artillerie et entre à Saint-Cyr en 1840. A sa sortie, il est nommé lieutenant dans le régiment de zouaves commandé par Cavaignac. Plus tard, on le retrouve au bureau arabe de Tlemcen, puis il participe aux campagnes d'Italie et de Syrie où il est nommé chargé d'affaires.



Le général Chanzy

Colonel en 1864 à la subdivision de Sidi-bel-Abbés, il obtint ses premières étoiles en 1868. En 1870, tenu à l'écart par le maréchal Leboeuf, il n'obtient pas de commandement. Cette injustice est réparée par le gouvernement de Défense Nationale qui le nomme général de division (22 octobre 1870) et le place à la tête du 6^e corps. Quelques semaines après, il remporte la victoire de Coulmiers contre les Bavares puis, c'est la défaite de l'armée de la Loire à Petay, les 2 et 4 décembre 1870. Il sauve une partie de cette armée en organisant la retraite de Vendôme au Mans. Moltke le considérait comme le meilleur chef militaire de l'époque.

Après l'armistice, il est élu député à l'assemblée de Bordeaux où il siège au centre gauche. Les députés l'éisent président de la Chambre le 8 mai 1872. Un an après, il devint gouverneur de l'Algérie, puis sénateur inamovible en 1875 et ambassadeur de Russie à Saint-Petersbourg en 1879. Alfred Chanzy est mort le 4 janvier 1883 à Châlons-sur-Marne où il avait obtenu le commandement du 3^e corps d'armée.

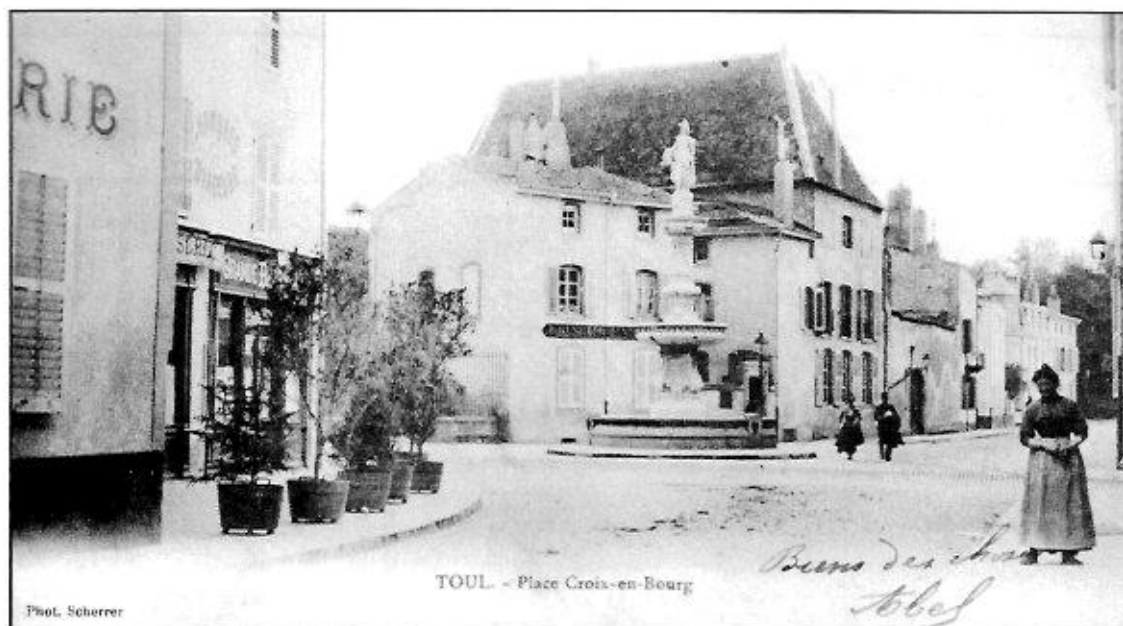
LA RUE CHANZY

Cette rue n'était pas comprise dans la première enceinte de Toul (III^e siècle) dont les limites à l'ouest s'arrêtaient aux environs de la place des Trois Evêchés. La future rue Chanzy faisait alors partie intégrante du faubourg Saint-Amand. L'église Saint-Amand, qui servait d'église paroissiale au bourg du même nom, a été détruite à la Révolution. Au siècle dernier, on a édifié sur son emplacement, une halle aux blés, puis l'école Jules Ferry, puis récemment un centre culturel.

En 1238, la construction de la deuxième enceinte permit d'inclure le bourg Saint-Amand à la ville, puisque les limites des nouveaux remparts étaient reculées aux environs de la route nationale. La rue s'appelait alors "rue de la Rousse", nom qu'elle empruntait à la poterne dite "de la Rousse" qui se trouvait à l'extrémité ouest de la rue. A l'origine, c'était une porte qui permettait la circulation entre la ville et le faubourg Saint-Evre. La porte a probablement été détruite en 1402 lors du siège de la ville par Charles II duc de Lorraine.

En effet le duc, qui avait quelques ressentiments à l'encontre des Toulousins, prit prétexte de ce que ces derniers persistaient à reconnaître comme empereur d'Allemagne Venceslas et non Rupert de Bavière, le candidat du duc de Lorraine, pour leur déclarer la guerre.

Le duc s'allia à son frère, Frédéric Ier, comte de Vaudémont, et à Edouard, marquis de Pont-à-Mousson, fils aîné du duc de Bar. Au printemps, les trois princes assiégèrent la ville de Toul. Charles II plaça ses troupes sur le mont Saint-Michel. Edouard investit les hauteurs de Saint-Georges, au-dessus de Saint-Evre, et Frédéric



occupa les berges de la Moselle. Les habitations situées hors de l'enceinte subirent de graves dégâts. Le duc usa des armes nouvelles, mais pas plus que ses bombardes ou que ses assauts n'eurent raison des vaillants Toulous. Seule la disette contraignit les bourgeois à capituler après deux mois de siège.

Après le conflit, la porte de la Rousse, qui avait été endommagée, fut reconstruite puis de nouveau détruite en 1518, pour finalement s'écrouler en 1651. On lui substitua une poterne qui fut rasée avec les remparts, lors de la construction des fortifications par Vauban.

LE COUVENT DES DOMINICAINES DU GRAND-ORDRE

Au XIII^{ème} siècle, l'évêque de Toul, Roger de Marcey, appela les Frères Prêcheurs qui suivaient la règle de Saint-Dominique à venir s'installer à Toul.

La fondation d'un couvent de femmes de l'ordre de Saint-Dominique à Toul est beaucoup plus tardive. En effet, c'est au XVII^{ème} siècle qu'une vieille famille toulous, les "De Baillivy", contribua, avec le chanoine Cordon de la collégiale Saint-Gengoult, à la fondation du couvent des Dominicaines du Grand Ordre dans l'ancien bourg Saint-Amand. Les religieuses s'installèrent à Toul le 22 août 1622. Le couvent prit d'abord le nom de Notre-Dame-des-Champs en raison de l'aspect champêtre de l'endroit, car il n'y avait pratiquement pas de construction dans l'espace formé par les rues de la Rousse, de la Halle et par la rue du Tripot ou des Artisans (actuellement rue Jeanne d'Arc). L'entrée du couvent était située au n° 3 de la rue Chanzy.

Il était contigu, à l'ouest, avec la cure de Saint-Amand (aujourd'hui la synagogue) et, à l'est, à l'église du couvent des Dominicaines du Tiers-Ordre (Monoprix). Le couvent du Grand-Ordre empiétait légèrement sur la rue des Fèvres (rue Gambetta).

Le couvent comprenait:

- deux corps de bâtiments séparés par une cour toute en longueur donnant place Croix-en-Bourg. Outre les pièces utilitaires, cuisine, dortoir, cellule..., le couvent possédait une bibliothèque, modeste il est vrai, qui ne comptait que 398 volumes et 3 manuscrits.

- une église qui est encore identifiable aujourd'hui, c'est la grosse maison qui se trouve à côté de la banque. Elle s'ouvrait sur la place par un perron à quatre marches. Transformée en habitation pendant la Révolution, il subsiste tout de même de cette église, le toit, le plafond cintré et les murs qui formaient le chœur. Un des bâtiments du couvent était accolé à l'église. Une ouverture entre les deux édifices permettait aux religieuses de suivre les offices religieux à l'abri du regard des fidèles qui se tenaient dans l'église. En effet, en présence d'un étranger, les Dominicaines étaient tenues de dissimuler leur visage sous un voile noir, même les mains étaient soustraites à la vue des visiteurs.

- une chapelle dans le jardin.

- une petite maison, isolée des autres bâtisses par une vaste cour, prolongée au sud par un vaste jardin.

La plupart des archives de la communauté ont disparu pendant la Révolution. Quelques pièces concernant les religieuses, les obligations et les ventes ainsi qu'un "Cahier des dépenses à l'usage des religieuses du premier et ancien ordre de Saint-Dominique" ont cependant été sauvées et se trouvent aux archives départementales de

Profession

9^e Feuillet pp. St. Michel. Allerins

Ce jourd'hui 23 May mil sept cent soixante trois
Sœur Anne Bainville, dite en religion S^r Marthe
agée de vingt ans, de la Paroisse de Francheville, fille
légitime de feu Maurice Bainville, et de Marguerite-
Louison ses Père et Mère, après avoir été examinée par
M^r Dehur Prêtre Docteur de la maison et Société de
Sorbonne Chanoine grand Archidiaque Vicair Général,
par l'ordre de Mon Seigneur l'Evêque et Comte de Soul
a été avec la permission admise à la Profession Religieuse,
en qualité de Sœur Conversé et a prononcé ses Vœux
entre les mains de la Révérende M^{lle} Michel Allerins
Supérieure dudit Monastere. La Cerimonie en a été
faite par M^r Richard Chanoine de l'Eglise Cathédral
de Soul, Archidiaque et Supérieur de la dite Communauté,
assisté de Diaque en présence de sa Mère sa Sœur et
autres Parents. Sousignés et sous marqués + approuvés le

renvoie vingt trois May
Françoise Bainville

+
Marguerite Louison
Sœur Bainville

M^{lle} Michel

+
Margue d'alexis (bourg grand) de Lorient
L'abbé ou oncle et tuteur de la sœur

M^r Richard

Sœur Marthe Bainville

Richard

St. Michel Allerins Curé

Profession de foi d'Anne Bainville, soeur Marthe en religion.

Ce Jour d'hui vingt troisieme Mars mil sept cent quatre vingt
 est decedee la Mere Marie Alexis ditte dans le monde Mari Anne
 Nequier agee de Septante huit ans dont elle en a passé cinquante
 neuf dans la profession Religieuse, le lendemain le Corps a été inhumé
 à neuf heures après Midy dans le Caveau du dit Monastere. Suivans
 les Ceremonies prescrites par la Sainte Eglise par Monsieur
 Ignace de Cholet Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Toul
 assisté de Diacon Soudiacon et autres Prêtres Souffragans.

de Cholet

J. Cassan J. Bailly J. Perrot
 Janson

L'an mil sept cent quatre vingt un le deux decembre
 est decedee la mere S^r Louis, ditte dans le monde Catherine
 Lallemeur agee de quatre vingt un ans, dont elle en a passé
 Soixante dans la profession Religieuse, le lendemain après
 la messe. Celebrées le Corps presens a été inhumé à neuf
 heures du matin dans le Caveau du dit Monastere. Suivans
 les Ceremonies prescrites par la S^{te} Eglise par Monsieur
 Ignace de Cholet Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Toul
 assisté de Diacon Soudiacon et autres Prêtres Souffragans.

de Cholet

J. Cassan J. Bailly J. Perrot
 Janson

Meurthe-et-Moselle. Il mériterait une exploitation approfondie. Nous nous sommes contentés de le survoler et d'en dégager quelques renseignements qui nous donnent une idée sur ce que devait être la vie des Dominicaines à Toul au XVIII^{ème} siècle.

Et puis, récemment, ont pu être découverts fortuitement cinq cahiers, dont trois où sont transcrits les dates de vêtue (prises d'habit) et les professions (prononciation des vœux) des Dominicaines du Grand-Ordre de Toul de 1759 à 1784, avec un trou de six ans de 1763 à 1769, et deux autres cahiers contenant les actes de décès de 1774 à 1782 et de 1784 à 1788.

Le couvent des Dominicaines de Toul accueillait dix-sept religieuses de chœur, quatre converses (ces dernières étaient employées à des tâches domestiques) et une servante. L'âge moyen d'entrée au couvent était de 19 ans. Sur vingt cas étudiés, quatre sont entrées à 17 ans, sept à 18 ans, deux à 19 ans, deux à 20 ans, une à 23 ans, trois à 24 ans et une à 26 ans.

Ces jeunes filles venaient en majorité de Toul, quatre de la paroisse Saint-Amand, trois de la paroisse Saint-Jean-du-Cloître, une de Sainte-Geneviève et une de Saint-Léon. Des dix autres, trois venaient de Nancy, deux de Saint-Mihiel, une de Domgermain, Ecrouves, Germiny et Francheville.

Pour entrer au couvent, la dot se montait à 1000 livres, ce qui est relativement modeste. Elle n'en excluait pas moins les enfants de famille de pauvres. C'est donc dans les classes aisées que se recrutaient les filles destinées à une vie contemplative. Sur huit candidates dont nous connaissons la profession du père, deux sont des filles de procureurs, une d'avocat, une de marchand de chandeliers, une d'aubergiste, une de boulanger et une de serrurier. A noter que sur vingt novices, cinq sont orphelines de père et de mère, quatre n'ont plus leur père et trois leur mère. Il n'était pas rare que deux sœurs répondent à leur vocation chez les Dominicaines de Toul.

Le 14 août 1774, Gertrude et Elisabeth Escalier de Nancy prennent le voile le même jour à Toul, elles ont 17 et 18 ans. La plus âgée ne prononcera pas ses vœux alors que la cadette le fera un an après.

Jeanne Philipot a déjà prononcé ses vœux depuis sept ans lorsque sa sœur, Elisabeth, 18 ans, entre au couvent. Natives de Saint-Mihiel, leur père est boulanger. Nous trouvons également une tante et sa nièce, Marie et Marguerite Gouvion.

Le noviciat durait de douze à dix-huit mois. Lorsque la Supérieure estimait que la novice était prête à s'engager, elle la faisait "examiner" par un prêtre qui s'assurait du sérieux de sa vocation et de la profondeur de sa foi. Cette tâche était presque toujours dévolue au vicaire général, archidiacre de la cathédrale de Toul. Nous retiendrons les noms de Rochard, Drouas, Ventoux et Dehur. Ce

dernier était aussi docteur de la maison et société de Sorbonne.

A partir de 1774 même les candidates du noviciat doivent subir "l'examen". Les novices qui n'allaient pas jusqu'au bout de leurs vœux sont rares. Deux cas sont à signaler pour la période de 1758 à 1784: Elisabeth Escalier qui ne fait pas acte de profession sans qu'on en connaisse la raison et Louise Uriot, fille du procureur, qui quitte le couvent en 1762, cinq mois après avoir pris le voile. Quant à Jeanne Babezin, la cérémonie de la profession qui était prévue le 22 juillet 1772, soit un an après la vêtue, est repoussée au 23 novembre 1772, probablement pour lui permettre d'approfondir sa réflexion.

Les cérémonies de la vêtue et de profession se déroulaient au couvent, en présence bien sûr de la communauté, mais aussi de la famille et des témoins. Sauf dans un cas, celui de Françoise Didier de la paroisse Saint-Amand où son père était absent lors de sa prise d'habit et de ses vœux, les parents sont toujours mentionnés comme présents le jour de la cérémonie.

Ce jour là, l'office religieux était assuré par un chanoine de la cathédrale assisté de diacres et sous-diacres. Le supérieur du séminaire de Toul et le prêtre de la congrégation de la mission ont, certaines fois, présidé la cérémonie. Nous n'avons pas trouvé de cas où des religieuses, ayant prononcé leurs vœux, aient quitté le couvent, ce qui devait être interdit par la loi.

L'espérance de vie des Dominicaines de Toul dépassait largement l'âge moyen de la population. De 1775 à 1784, la communauté enregistre neuf décès. En 1784, deux religieuses sont âgées de 81 ans, deux de 78 ans, une de 76 ans, une de 71 ans, une de 67 ans et deux de 55 ans, soit une moyenne d'âge de 70 ans. Les religieuses étaient inhumées dans le caveau de la communauté, le lendemain du décès.

Noms des trois dernières prieures:

1758 Soeur Michel Allevin

1768 Soeur Bernard de la Roche

1784 Soeur Marie-Nicolas de Saint-Bernard

Noms des trois dernières sous-prieures:

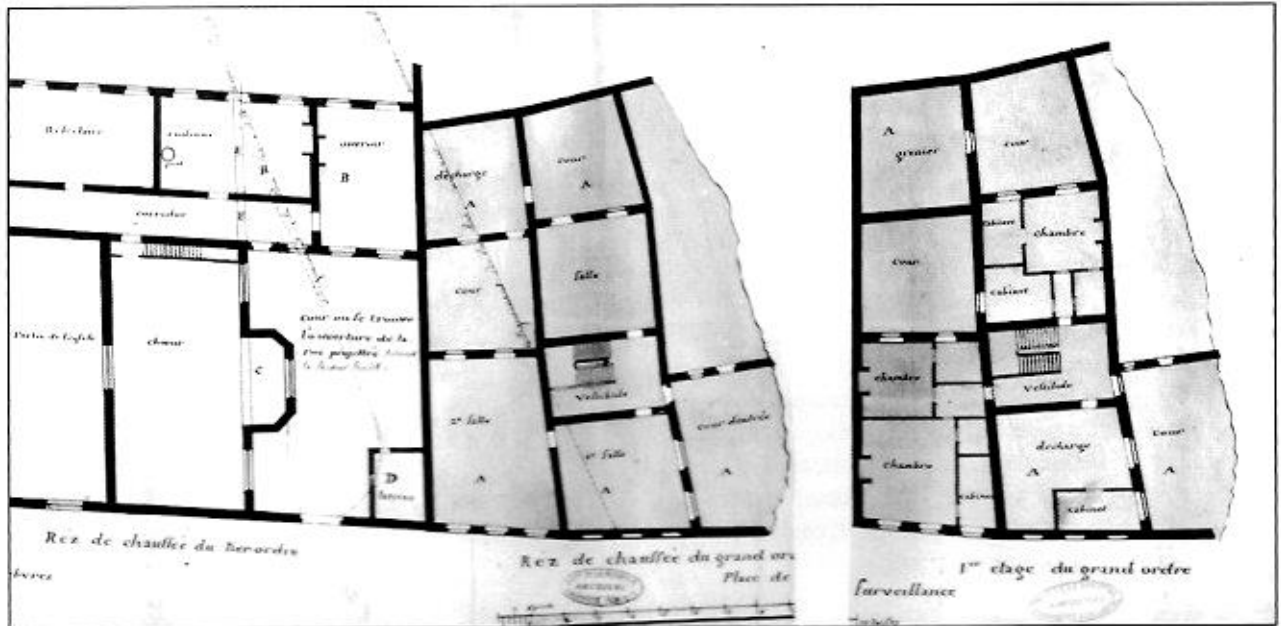
1758 Soeur Louis Lallement

1769 Soeur Alexis Regnier

1784 Soeur Marie-Alexis Pagel

Les prieures et sous-prieures étaient élues par la communauté. Elles ne l'étaient pas à vie. Soeur Louis Lallement est sous-prieure en 1758, elle ne l'est plus en 1769, pourtant elle ne décède qu'en 1784. C'est soeur Alexis Regnier qui lui a succédé, elle même aurait été prieure en 1750. On notera que les Dominicaines choisissaient de préférence un prénom masculin comme prénom de religion.

Au vicaire général, archidiacre de la cathédrale, ou suivant les époques au supérieur des Jacobins (ou Dominicains) incombaient la direction spirituelle des religieuses du Grand-Ordre.



Plan du rez-de-chaussée et du premier étage (parties foncées) du couvent des Dominicains du Grand Ordre: lettres T et O du plan précédent.

LE COSTUME

Le costume des Dominicaines se composait d'une robe, d'un scapulaire blanc, d'un manteau et d'un voile noirs. Les achats réguliers de soie, de dentelle, de galon, de flanelle, de serge blanche et verte effectués par les religieuses n'étaient certes pas destinés à leur austère vêtement mais plutôt à confectionner des parures pour décorer l'église et la chapelle ou encore pour vêtir les statues, pratique courante au XVIII^{ème} siècle.

En revanche, les neuf paires de bas de femmes, les cinq paires de bas étrière, les dix-sept paires de mitaines dont sept raccommodées, commandées en 1752, servaient bien à l'usage des Dominicaines. Comme pour les hommes de troupes, les pieds des religieuses faisaient l'objet de soins attentifs. De 1753 à 1754, elles achètent 53 paires de chaussures, 33 paires de chaussons, dont trois de petits, une paire de grands et une paire de grands "d'homme". Ne déduisons pas hâtivement qu'une soeur possédait de grands pieds, considérons plutôt que cette paire de chaussons d'homme était réservée au jardinier ou au maître d'école de la paroisse St Amand, qui logeaient tous les deux au couvent.

La règle prescrite par saint Dominique imposait à ceux ou à celles qui s'en réclamaient, l'observation stricte de la clôture. Il y a donc tout lieu de croire que les deux hommes étaient logés dans un bâtiment séparé des lieux claustraux, peut-être dans la petite maison qui était adossée au mur fermant le couvent à l'ouest.

Les Jacobins ou Dominicains procédaient à l'office religieux, mais il arrivait aussi que les Cordeliers vinrent dire une messe. En 1754, ils sont invités quatre fois au couvent. Ces prestations n'étaient bien sûr pas gratuites. En 1768, lorsque la supérieure du couvent tombe malade, la communauté fait dire trois messes et trois autres après le décès, ajouté à cela soixante messes commandées auparavant et nous arrivons à une dépense de 38 livres 8 sols et 3 deniers. A noter que la rétribution annuelle du servent se montait à 9 livres. Le décès de la prieure, soeur Michel Allevin, n'engagea aucun frais supplémentaire si ce n'est l'achat du linceul qui fut facturé 3 livres 17 sols.

LA SANTE

Le chirurgien Déforge et le médecin Thirion avaient en charge la bonne santé du couvent. Leurs émoluments pour l'année 1778 étaient respectivement de 31 et 62 livres. La même année, un autre chirurgien, Vincent, intervient pour pratiquer trois saignées. On imagine que les titulaires étaient empêchés ces jours-là.

Le couvent comptait une infirmerie et une pharmacie qui était fort bien pourvue en drogues, puisqu'on y trouvait : de la manne, de l'extrait de rhubarbe, du miel, du réglisse, du beaume de Peroux, du mercure doux, de l'extrait de jacinte, du sel de seignette, de l'huile de ricin, de caille, de l'eau de Bourbonne, du tamarin, des pilules de Matton, du sirop de capilait, de la fleur d'ortie, du gros de cannelle, de l'huile d'amande et de la fleur de soufre.

Les Dominicaines n'étaient pas les seules à bénéficier de ces bonnes médecines. En 1760, *"le jardinier qui était tombé malade a été soulagé de ses maux grâce au traitement qui lui a été dispensé au couvent"*.

L'ALIMENTATION

Pour leur alimentation, les religieuses disposaient, bien sûr, du produit de leur jardin et de leur ferme. Mais cela ne suffisait pas à vingt-quatre bouches. Du 20 juin au 30 mai 1751, elles achètent deux cent dix pichets de froment à moudre, soit deux cents hectolitres. Elles acquièrent aussi des pois, des fèves, des pommes de terre et du beurre. Pour cette dernière denrée, les quantités achetées sont impressionnantes. En cinq mois, en 1752, nous notons un achat de 377 livres de Toul de beurre, soit un peu moins de 181 kilos. Au mois de juin 1779, ce sont six cents livres qui entrent au couvent.

Non moins importantes sont les acquisitions de viande, 9600 livres de Toul, soit 458 kgs, plus deux porcs en 1754. Comme il était interdit aux religieuses, d'après la règle de Saint Dominique, de consommer de la viande sauf en cas de maladie, nous pensons que toutes ces protéines devaient être destinées aux pauvres de Toul, et au XVIII^{ème} siècle il n'en manquait pas. Nous savons que les Dominicaines s'attachaient à soulager la misère, aussi c'est en grand nombre que les nécessiteux se présentaient chaque jour à la porte du couvent. En 1639, alors que leur faible moyen leur interdit de porter un remède à la misère qui frappe la région, elles adressent une lettre aux Lazaristes où elles expriment leurs remerciements pour le bien qu'ils ont fait. On apprend aussi qu'elles n'étaient même plus en mesure de subvenir à leurs propres besoins et qu'elles n'ont survécu que grâce à la générosité des missionnaires Lazaristes.

Les commandes de vin et d'eau de vie, laissent penser que les pauvres ne devaient pas repartir uniquement avec une soupe. En 1765, les soeurs achètent 136 charges, un chaudron et six pots de vin, soit 5470 litres, qui provenaient de la veuve Cordier à Toul, de Cuny Prigny et Pierre Mansui de Charmes-la-Côte, et de Pierre Voirin, Léopold Braucour et Claude Henry de Domgermain. Et pour faire bonne mesure, elles achètent cinq pots et trois pintes d'eau de vie d'Orléans (quinze litres).

Si nous comparons les dépenses faites pour la viande et la boisson nous constatons qu'elles sont pratiquement identiques, respectivement 1147 et 1105 livres. A la réflexion, nous nous demandons si les pauvres ne devaient pas se contenter de l'eau pure de la Moselle ou de l'Ingressin car, si l'on se souvient que vingt quatre personnes vivaient au couvent, la consommation journalière et par bouche aurait pu être de 0,5 litre de vin et de

deux centilitres d'eau de vie, ce qui est fort raisonnable pour un honnête homme et de surcroît pour une brave religieuse. Nous savons que les exigences de l'ordre de saint Dominique imposaient des conditions de vie très rigoureuses. Aussi, les achats de miel, de café et de trois kilos de tabac en juillet 1764 étaient-ils sans doute destinés à adoucir le rude quotidien des Dominicaines de Toul au XVIII^{ème} siècle. Le livre de comptes du couvent, tenu par la soeur procureuse (elle veillait aux intérêts temporels de la communauté), met en évidence quelques unes des qualités essentielles des religieuses qui étaient, le sens de l'économie, et la préservation et l'enrichissement de leur patrimoine.

LES BÂTIMENTS

Leurs préoccupations se portaient aussi bien sur le foncier, sur le mobilier, que sur les petites choses. Ainsi chaudrons, vécheaux, poêlons, moulins à café, tournebroches sont régulièrement réparés ou, comme il est écrit, *raccommodés*. Les peintres sont souvent mandés pour blanchir les murs ou pour *"mettre en couleurs la Sainte Vierge et la chapelle du fond du jardin"*.

Les toitures, souci constant de tout propriétaire, étaient au couvent l'objet de soins attentifs. En 1750, la couverture du dortoir est refaite. En 1753 c'est celle de la chapelle, quant à la toiture de l'église, elle est fortement remaniée en 1785. Une partie des planchers est changée en 1752, on en profite pour poser *"une chouchet porte"*.



L'ancienne église

L'église du couvent des Dominicaines du Grand-Ordre possédait un orgue. L'instrument était régulièrement entretenu par le facteur d'orgues Monchablon et en 1752 par Duporot qui procède au nettoyage et à la réparation de l'orgue. La facture se monte alors à 707 livres soit l'équivalent du prix de 4280 litres de vin de Blénod ou encore celui de dix cochons.

En 1769, c'est la grosse cloche qui avait donné des soucis (le clocher en comptait trois). Au fil des années la cloche avait perdu quatorze livres de métal. Le conseil du couvent décida de faire refondre la cloche et



Un des bâtiments du couvent était contigu de l'église. Une ouverture (ici en pointillé) permettait aux religieuses d'assister à la messe, à l'abri des regards des fidèles.

de remplacer le métal perdu, on augmenta même son poids initial de 8,5 livres. La nouvelle cloche affichait alors un poids de 350,5 livres soit 151 kgs ce qui est très modeste pour une cloche. Elle n'en coûta pas moins de 356 livres 6 sols et 9 deniers. La bénédiction de la nouvelle cloche revint à l'évêque de Toul, Claude Drouas. Le grand-archidiacre de la cathédrale Rochard assista le prélat lors de la cérémonie.

Si le couvent connut des difficultés au XVII^e siècle, sa situation financière s'améliora au cours des ans. La note extraite du livre de comptes à la date du 23 avril nous donne une idée du montant des revenus et des recettes de la communauté. *"Ce jour d'hui 23 avril 1760, les comptes de la mère Bernard procureuse ont été rendus devant la mère prieure et les mères du conseil, il s'est trouvé que depuis le 14 février 1760, la recette monte à la*

somme de 2644 livres 8 sols 3 deniers et la dépense à celle de 1444 livres 14 sols 6 deniers, ce qui fait un excédent d'un peu moins de 1200 livres. Comme les comptes précédents présentaient un déficit de 1218 livres, la soeur procureuse réclamait que le dépôt lui verse 121 livres pour équilibrer ses comptes".

En 1776, l'évêque de Toul, Xavier de Champorcin, souhaite l'anoblissement du chapitre cathédral. Le 18 août, le roi accorde un brevet où il dit *"qu'à l'avenir, nul ne pourra être reçu chanoine de la cathédrale de Toul, sans avoir fait preuve de trois degrés de génération de noblesse"*. Cette décision jette la consternation parmi les habitants de Toul, car elle interdisait à ses enfants, qui ne possèdent aucun quartier de noblesse, d'accéder à la dignité de chanoine.

Rapidement les vieilles querelles ancestrales resurgissent et la bourgeoisie vilipende le clergé. Charles-François Bicquille, ancien garde du roi, mathématicien, futur maire de Toul pendant la Révolution, compose un poème satirique en huit chants intitulé *"La croisade des Tulois"*. Nous avons extrait ces quelques vers où il n'épargne pas les quatre couvents de femmes qui se trouvaient à Toul.

*"...Ce n'est pas tout, dans quatre autres couvents
Sont sous la clef, nonnains fraîches et belles
Dont les serments aux passions rebelles
Ont quelques fois mis des freins impuissants..."*

A. Benoit, dans son étude sur l'ordre de Saint-Dominique à Toul, accuse Bicquille d'avoir composé *"un poème trop méchant pour être vrai"*. Pour ce qui nous concerne, dénier que les nonnettes pouvaient être fraîches et belles n'est-il pas faire injure à la mémoire des Dominicaines de Toul? Une jeune fille pouvait faire profession à l'âge de dix-huit ans. Qui a-t-il d'inconvenant à proclamer que *"les nonnains"* pouvaient avoir le physique, la spontanéité, le charme, l'enthousiasme de l'âge sorti de l'adolescence?

Grâce aux registres où sont consignés les certificats de résidence des personnes "suspectes" pendant la Révolution, nous savons que Jeanne Philipot, soeur Ursule en religion, qui était âgée de 21 ans lorsque ces vers furent écrits, avait les cheveux couleur châtain, les yeux bleus, un visage rond et plein, et qu'elle mesurait 1,54 m, ce qui est une taille moyenne pour l'époque, que Barbe Vincent, soeur Joseph de Sainte-Thérèse, avait des cheveux bruns et des yeux de même couleur, que Marguerite Lion, soeur Marguerite de Saint-Antoine mesurait 1,64 m et avait des cheveux noirs et des yeux bleus.

Quant aux deux autres vers, si nos héroïnes ont cédé à quelques élans, reconnaissons leur le mérite d'avoir tenté de résister. Bicquille dénonce aussi *"que le peuple qui allait chercher à dîner à la porte des couvents s'en retournait souvent à jeun"*.

PENDANT LA REVOLUTION

Lorsque la Révolution éclata, les Dominicaines se firent discrètes à l'inverse des sœurs Vathelotes et des Cordeliers qui affichèrent leur opposition aux idées nouvelles. En 1790, le couvent contribue pour 867 livres aux besoins de l'Etat, la supérieure Elisabeth Bernard, dont les revenus n'excèdent pas 400 livres paie dix livres de contribution, Marguerite Pagel trois livres et Françoise Claire de Bouvet une livre et quatre sols.

Il ne semble pas que les Dominicaines aient répondu rapidement au décret du 13 février 1791 qui supprimait les ordres religieux et abolissait les voeux monastiques. Un arrêté municipal du 14 avril 1792 tend à prouver que les Dominicaines occupaient toujours leur couvent à cette date. *"Considérant que les églises des ci-devant religieuses du Saint-Sacrement, du Grand-ordre (Dominicaines) et du Tiers-Ordre, des pères de la Mission de l'hôpital Saint-Charles et de la Maison-Dieu, ne doivent être ouvertes pour célébrer l'office qu'à ceux qui font partie de la maison..... que les religieux qui vivent dans les dits monastères..... ne pourront annoncer, par le son des cloches ou tout autre signe public, les heures de leurs prières soit de jour soit de nuit"*.

Les Dominicaines de Toul repoussèrent au maximum le jour où elles durent faire le choix de rester ou non dans leur couvent. Avant de se prononcer, elles voulaient avoir des garanties sur leur avenir. Finalement, treize

sœurs déclarèrent vouloir demeurer au couvent, puis une se ravisa et se joignit aux cinq dernières arrivées qui se prononcèrent pour un retour au monde. A cette époque la prieure était Marie-Nicolas de Saint-Bernard, née Jeanne Besser à Toul le 30 septembre 1735, qui fit sa profession le 30 mai 1757. La sous-prieure se nommait Jeanne Marie Pagel, de Toul, née en 1736. Nous relevons aussi les noms de Cécile et Marie Gouvion. Cette dernière adhéra à la Société Populaire des Amis de la Liberté et de l'Égalité. La plus jeune des religieuses s'appelait Charlotte-Eugénie Marin, née à saint-Mihiel en 1768, elle avait fait sa profession en 1766, elle avait alors 18 ans.

A cette époque, la rue de la Rousse prit le nom de la rue de la Révolution. Le 18 septembre 1791, on vendit un gagnage, des terres et des prés appartenant aux religieuses. La vente, comme "bien national", du couvent des Dominicaines du Grand-Ordre de Toul, eut lieu assez tardivement le 23 prairial an IV (17 juin 1796), le même jour on vendit également le couvent des Dominicaines du Tiers-Ordre. Les bâtiments, l'église, les dépendances et le jardin furent adjugés à Jean François-Léon Gouvion pour la somme de 18900 livres.

L'église fut alors transformée en habitation. Le percement d'une nouvelle rue fut projeté, elle devait relier les rues des Fèvres et du Tripot (Gambetta et Jeanne d'Arc). Pour mener à bien cette entreprise il fallait abattre une partie des *ci-devants couvents du Grand et Tiers Ordre*. Les bâtiments furent démolis en partie, mais la rue resta à l'état de projet. A noter que, récemment, une maison datant du XVIIIème siècle a été rasée pour permettre la construction d'un parking et que depuis il est



La rue Chanzy au début du siècle.

La maison avec un balcon, que l'on distingue à droite, a été incendiée en juin 1940.

possible de joindre en voiture la rue Gambetta et la rue Jeanne d'Arc par un passage privé.

Une forte proportion de prêtres toulousains émigrèrent pendant la Révolution, les religieuses au contraire restèrent en France. Pour beaucoup nous trouvons leur nom dans un registre ou étaient consignés les certificats de résidence.

Donc l'église du couvent fut transformée en maison d'habitation. Au siècle dernier elle était habitée par le docteur Emile Bancel, auteur de plusieurs ouvrages sur l'hygiène et la médecine à Toul. Au début du siècle, c'est Corbin, directeur des Magasins Réunis et mécène, qui en était le propriétaire. Pendant la guerre de 1914-1918, le peintre Louis Guingot séjourna dans cette maison où il contribua à la mise au point de l'invention du camouflage.

A côté et vis-à-vis de l'ancien couvent, on rencontra plusieurs maisons du début du XVIII^{ème} siècle, sans être des hôtels particuliers elles n'en sont pas moins cossues, comportant de vastes appartements avec de magnifiques lambris, d'importantes cheminées en marbre et de très beaux parquets de style Versailles ou Trianon. On notera aussi de belles grilles en fer forgé que l'on attribue un peu hâtivement à Jean Lamour. Ces maisons comptent les plus beaux jardins de Toul intra muros.

Dans la maison qui porte le numéro "5", j'ai le souvenir d'avoir vu il y a bien longtemps de très beaux trumeaux datant vraisemblablement du XVIII^{ème} siècle. Les autres maisons sont plus modestes surtout celles du côté droit en quittant la ville. Il semble bien que ne figure sur aucun plan une ruelle qui permettait le passage entre la rue Chanzy et le cours Alsace-Lorraine. Le décrochement des maisons à hauteur du numéro et les fenêtres latérales de la maison voisine en sont des indices certains.

Avant la dernière guerre, à l'emplacement de la librairie, il y avait une magnifique maison qui s'ouvrait rue Thiers, elle a été incendiée en juin 1940. Vers 1900 elle était habitée par maître Rampont, notaire à Toul. A l'autre extrémité de la rue mais sur le côté opposé, une autre maison a été détruite en juin 1940. Plus récente, elle avait un très beau balcon.

Cette rue a rarement été habitée par les plus démunis, c'est probablement la raison pour laquelle la densité par habitants est une des plus faibles des rues de Toul, surtout au début du siècle.

LA PLACE CROIX-EN-BOURG

Autrefois, au centre de cette place, s'élevait un calvaire. Pendant la Révolution, la croix fut remplacée

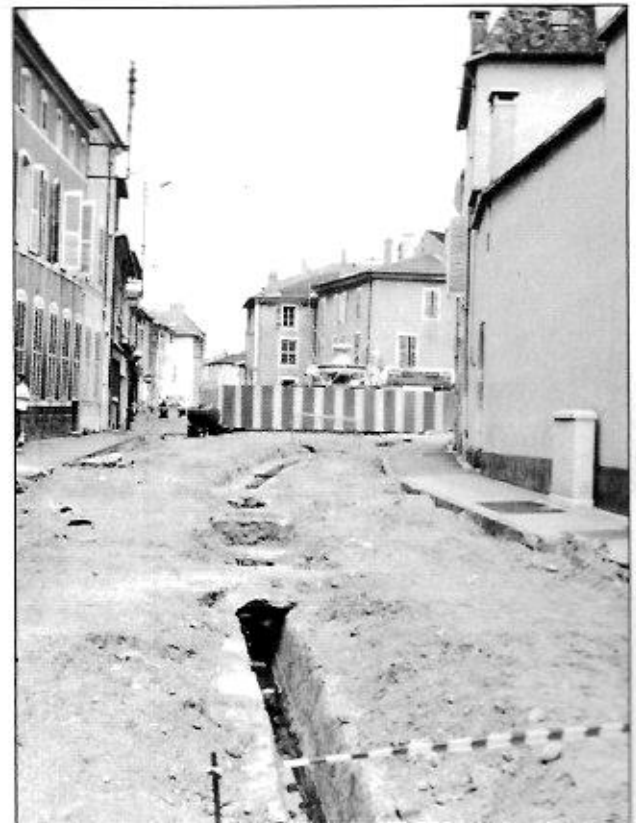
par un réverbère et la place prit le nom de place de la Surveillance. En 1693 on y avait établi une fontaine, c'était une des rares fontaines de la ville de Toul, qui en comptait trois ou quatre. En 1864 aux quatorze fontaines déjà existantes, la ville décida d'en ajouter seize supplémentaires. La majorité de ces fontaines a disparu au cours des trente dernières années.

Aujourd'hui une fontaine monumentale s'élève au centre de la place. Elle a été édifiée en 1893 grâce aux libéralités d'un entrepreneur de Toul, Louis Curel, qui fit don par testament d'une somme de 30000 francs à la Ville de Toul (voir Etudes Toulousaines n°61). Cette année, la Ville a entrepris la restauration de la fontaine et la réfection de la rue. Gageons que pour le centenaire de la fontaine Curel, l'eau jaillira des mascarons comme l'avait souhaité son donateur.

G. Howald

Bibliographie sommaire:

- Archives de Toul non repertoriées
- Archives départementales
- Les journaux "La Moselle" et "L'Echo Toulousain"
- Etude sur la vente des biens nationaux dans le Toulousain (Andrée et Irène Campani)
- L'ordre de Saint-Dominique à Toul (A. Benoît).



La rue Chanzy (juillet 1992)